

Rapport P-230 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-230 intitulée: «Conservation de la volière du Jardin botanique de Genève».

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 13 octobre 2010)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-230 au Conseil administratif.